

## Victime de la plateforme Diamonstore (Diamants d'investissement)

Fiche pratique publié le 12/11/2017, vu 3824 fois, Auteur : Gaël Collin

Vous avez été victime de la plateforme Diamorama accessible à l'adresse www.diamonstore.com?

Diamonstore.com est une plateforme de vente de diamants d'investissement en ligne créée le 10 février 2017.

La plateforme accessible à l'adresse www.diamonstore.com apparait sur la liste noire de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

\* \* \*

Vous avez réalisé des paiements par carte bancaire? Ou des virements sur des comptes bancaires basés à l'étranger ?

## Différentes démarches tant sur le plan pénal que sur le plan civil peuvent être mises en oeuvre.

Si vous avez été victime d'une de cette plateformes, n'hésitez pas à me contacter afin que nous puissions, dans un premier temps, étudier et échanger sur votre dossier\* : contact@22L-avocats.fr ou au numéro de téléphone suivant : 01.81.70.34.56.

## Plusieurs actions conjointes mises en place

En effet, rejoindre ou proposer une action "conjointe" permet aux victimes de se regrouper contre un même groupe d'escrocs.

Si ce regroupement permet *de facto* de faire des économies substantielles, celui-ci permet avant tout de regrouper le plus d'informations possible et de donner un plus grand poids aux négociations que l'avocat entamera.

Si vous avez été victime d'une telle escroquerie, plusieurs recours sont envisageables.

Plus d'informations sur les diamants d'investissement : ici

Je suis à votre disposition pour toute action ou information.

## Collin Gaël

Avocat à la Cour 22 rue de Longchamp - 75116 Paris contact@22L-avocats.fr

\*étude préalable de dossier gratuit.

•

[1] Whois (contraction de l'anglais who is?, signifiant « qui est ? ») est un service de recherche fourni par les registres Internet, par exemple les Registres Internet régionaux (RIR) ou bien les registres de noms de domaine permettant d'obtenir des informations sur une adresse IP ou un nom de domaine.